



N° 178

Mars 2013

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h (sauf Juillet/Août)

Police municipale : 06.84.19.68.86 - policemunicipale@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Rythmes scolaires à Bully: Lors du conseil municipal du 18 février 2013, les élus ont décidé de reporter la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Inscriptions école publique :

L'école publique étant toujours sous la menace d'une fermeture de classe, il est demandé aux parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2013/2104 de se faire connaître rapidement auprès de Mme CHAVASSIEUX, directrice de l'école publique, au 04.74.01.49.00 ou 06.31.29.86.41 ou par mail : ce.0691428c@ac-lyon.fr

La Commune recrute pour la rentrée scolaire 2013: Un(e) apprenti(e) en CAP petite enfance

Missions :

- Entretien des locaux et des équipements
- Soins d'hygiène corporelle et de confort
- Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs
- Accompagnement sorties scolaires et bibliothèque

Profil :

- Connaissance de la psychologie de l'enfant
- Règles d'hygiène et de sécurité des locaux
- Sens du travail en équipe et du service public
- Initiatives, sens de l'organisation
- Efficacité, ponctualité

Candidatures à adresser à la mairie de Bully par courrier ou mail, en y joignant un curriculum vitae avant le 30 avril 2013 : 1,allée du Vingtain 69210 BULLY ou mairie@bully.fr

Changement d'horaires de la Poste de Bully :

Depuis le lundi 4 février 2013, votre bureau de poste est désormais ouvert de la manière suivante :
lundi au jeudi : 9h00 / 12h00 - Vendredi : 16h00 / 18h30 - Samedi : Fermé

Identification des boîtes aux lettres :

Plusieurs boîtes aux lettres sur la commune ayant été signalées sans nom ou avec une étiquette illisible, il est fortement conseillé aux foyers concernés de remettre à jour l'affichage de leurs noms afin de simplifier l'identification des foyers par les services publics (poste, gendarmerie,...).

Populations légales à BULLY au 1^{er} janvier 2013

Population municipale (résidence habituelle)	2069
Population comptée à part (résidence secondaire)	50
<u>Population totale</u>	<u>2119</u>

Déclaration obligatoire de tous équidés (cheval, poney ou âne)

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés: pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010. Renseignements au 0811 90 21 31 ou par mail info@ifce.fr



Aménagement Foncier Agricole et Forestier des communes de Bully, Sarcey, Saint Germain Nuelles et Chatillon d'Azergues (anciennement Remembrement)

Les propriétaires de terrains compris dans le périmètre d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (anciennement Remembrement) des communes de Bully, Sarcey, Saint Germain Nuelles et Chatillon d'Azergues ont été informés qu'une consultation publique sur la reconnaissance, le classement et l'évaluation des propriétés aura lieu du Jeudi 07 Mars 2013 au Lundi 8 Avril 2013 inclus.

- Le dossier de consultation est consultable en mairie de Chatillon-d'Azergues durant les jours et heures d'ouvertures habituels.
- Les plans de classement de Bully sont consultables à la mairie de BULLY durant les jours et heures d'ouvertures habituels..
- Une permanence sera effectuée le 18 mars de 14 H à 17 H en mairie de Bully par les responsables de la CIAF au sujet de l'évaluation des terres.

INFOS DES ASSOCIATIONS

Reconstitution du bureau des classes en « 4 »

 Le bureau des classes en « 4 » a démissionné, il n'y a actuellement plus personne pour prendre en charge les manifestations s'y reportant. Tous les documents comptables et secrétariat ont été rendus en mairie. 

En plus de cela la fête du beaujolais primeur de Novembre 2013 est bien compromise avec tout ce qui peut se faire par ailleurs, brioches des jeunes, etc.

Les classes en « 4 » seront sollicitées déjà cette année, selon la tradition, pour servir le vin d'honneur à la fête des classes en « 3 », ils doivent également organiser le repas du beaujolais nouveau qui sert à financer partiellement leur fête en 2014.

Les personnes nées une année se finissant par « 4 » et désirant s'investir sont priées de se faire connaître rapidement auprès de Marie-Helene Thomas, soit en prenant contact à la Mairie, soit au 06 81 72 34 34.

Si personne ne se manifeste pour reprendre le bureau, Il n'y aura pas de fêtes des classes en 2014.

Fête des Classes 2013

La fête des classes se déroulera le samedi 27 avril.

Pour une meilleure organisation nous invitons toutes les personnes nées en « 3 » qui souhaitent participer à cette journée, (défilé, photos ou journée entière) à se faire connaître rapidement en laissant leurs coordonnées complètes à l'adresse classesen3bully@orange.fr ou auprès de SANDRA 06.76.24.45.06 ou CECILE 06.76.72.02.64. Merci à tous.

Livre d'Or Classes en « 2 » / Classes en « 3 »:

Tous les conscrits des Classes en « 2 » et des Classes en « 3 » sont cordialement invités à la remise du livre d'Or qui aura lieu dimanche 24 mars à 10h30 au centre culturel.

Nous profiterons de ce moment de convivialité pour accueillir tous les bébés nés en 2012 ainsi que les représentants des Classes en 4.

Pour tous renseignements : Cathy COMBY (Classes en 2) au 06.76.70.65.85 ou Sandra REYNARD (Classes en 3) au 06.76.24.45.06

Comité St Polycarpe : Messes à Bully en Mars :

Dimanche 3 mars, messe à 9h.

Samedi 16 mars, messe à 18h

Samedi 23 mars, messe à 18h (Rameaux)

Dimanche 31 mars, messe à 9h (Pâques)

Marché de l'artisanat et du Terroir

le Sou des Ecoles vous convie au « *Marché de l'artisanat et du Terroir* » qui aura lieu le dimanche 17 mars à la salle du Repiel.

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'artisanat local (bijoux, poterie, créations par souffleur de verre ...) et réveiller vos papilles (fromages, miels, charcuteries, bières de la St Patrick ... provenant des villages des pierres dorées).

N'oubliez pas de réserver également votre dimanche 19 mai pour la traditionnelle *Brocante*, qui se tiendra cette année, dans le centre du village.

Lavage des voitures par les classards « 19 ans » :

Avis ... à tous les Bullylois !!!

En vue de préparer la fête des classes, Les "19 ANS" vous proposent de laver votre véhicule (intérieur et extérieur) le SAMEDI 23 MARS à partir de 10 heures au centre village.

Retenez dès à présent cette date et nous vous attendons nombreux !!!

Contact : Clément : 06 21 60 10 41

BIENVENUE A...

ESENCEO L'immobilier Simplifié

Sophie MARGUERITE-CHAIZE, agent commercial Indépendant en Immobilier, un service personnalisé pour un gain d'efficacité, de temps, et d'argent et un confort absolu.

Estimation gratuite. Contact : 06 50 13 70 09 ou sophie.mc@esenceo.fr

DATES A RETENIR

02 mars : Repas de la chasse

16 mars : Assemblée générale du comité d'animation (11h au centre culturel)

17 mars : Marché de l'Artisanat et du Terroir

24 mars : Remise du Livre d'Or des Classes en « 2 » aux classes en « 3 »

30 mars : Soirée « Mentaliste » avec Frédéric Da Silva

27 avril : Fête des classes en « 3 »

25 mai : Journée des pompiers

INTERCOMMUNALITE

U.P.P. : Université Populaire de Parents du Pays de l'Arbresle

Les parents de l'U.P.P vous invitent à une *soirée réflexion* le jeudi 14 mars à 20h30 sur la place du père et leur vision de la parentalité

Vous vous posez des questions sur l'éducation de vos enfants, vous cherchez des réponses à vos soucis en tant que parents, vous souhaitez partager votre expérience, vous êtes curieux de savoir ce que les parents font dans une université populaire de parents et à quoi ressemblent leurs actions citoyennes,...

Alors rendez-vous à la crèche des oisillons du Ravatel qui se trouve à l'entrée de l'hôpital de l'Arbresle

Si vous êtes intéressés, merci de déposer votre réponse dans la boîte aux lettres de l'association à l'entrée de la crèche ou par mail à l'adresse suivante : upp.ccpa@yahoo.fr

Nous vous remercions par avance de votre participation à nos réunions.

*Bulletin municipal d'information imprimé et distribué par nos soins
dans les 880 boîtes aux lettres de la commune.*

Pour faire paraître un article : communication@bully.fr avant le 20 de chaque mois.

BULLY

ENTREE LIBRE

MARCHE COUVERT
ANIMATIONS ENFANTS

MARCHÉ DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR

DIMANCHE 17 MARS 2013

DE 9H A 18H

SALLE DU REPIEL



SHOW PARANORMAL

Frédéric DA SILVA

MENTALISTE ILLUSIONNISTE

Elu 2 fois de suite Nostradamus d'Or*
*Prix du meilleur Mentaliste d'Europe



LE 30 MARS 2013

A BULLY

Salle d'animation du Repiel

Repas macaronade à 20 heures

(salade composée, macaronade, fromage, dessert)

20 euros (repas + spectacle + soirée dansante)

(Enfants jusqu'à 10 ans : 12 euros)

Réservations

dans les commerces de Bully

~~~~~

**Spectacle sans repas :  
12 euros à partir de 21h**

~~~~~

Renseignements et réservations :

Comité d'animation de Bully : 06 81 72 34 34